

05-10-2011

Dernière mise à jour : (05-10-2011)

Les parcs préparent un texte d'orientation politique pour les vingt prochaines années. Jean-Louis Joseph, président de la fédération nationale, présentera ses propositions à l'assemblée générale de mars 2012.

En octobre 2010 à Reims, les 46 parcs naturels régionaux (PNR) de France se sont interrogés sur leur avenir financier, lors de la clôture des travaux de leur congrès national. Depuis, le couperet est tombé : la réforme territoriale votée en décembre 2010 et l'évolution du paysage institutionnel obligent les parcs à imaginer un nouveau positionnement, une « nouvelle posture d'appui » aux territoires dans une situation où l'influence des communautés de communes, d'agglomérations, des aires urbaines et des métropoles montent en puissance.

Les projets de territoire gravement affectés

« La nouvelle carte territoriale démontre la montée en puissance de l'intercommunalité. Il faudra que l'on s'adapte », assure Jean-Louis Joseph. Le président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pourrait avoir plus de temps que prévu. Car le gouvernement doit revoir le calendrier de la refonte de l'intercommunalité, qui mécontente de nombreux élus, a annoncé le ministre des Collectivités territoriales Philippe Richert dans une interview publiée dimanche dans L'Alsace. Le recul des regroupements initialement programmés au 1er janvier 2013, est « une bonne chose dès lors que la concertation a été bâclée ». Les élus locaux ne comprennent pas que ces regroupements puissent s'appliquer « à marche forcée » au détriment parfois des territoires, soutient le maire socialiste de La Bastidonne, petite commune vauclusienne de 700 habitants. « Cela permettra peut-être une bonne concertation et de bons territoires. »

La réforme des collectivités pose également des questions sur l'avenir des financements des parcs, qui ne disposent pas de fiscalité propre. Elle impose aux syndicats mixtes de bénéficier de 20% d'autofinancement au 1er janvier 2012. « Un taux impossible à atteindre sans fiscalité propre », s'était déjà insurgé Jean-Louis Joseph lors du congrès national 2010 à Reims. C'est une catastrophe pour les parcs, qui dépendent financièrement à 80% des partenariats, montés essentiellement avec l'Etat, l'Union européenne, les collectivités et, de plus en plus, avec des acteurs privés. Un autofinancement à trouver sans faire appel à la fois au Département et à la Région. Leur capacité à mettre en œuvre leur projet de territoire en serait gravement affectée.

Interrogé hier, le président de la fédération estime que cela mettra notamment en péril « la gestion des zones Natura 2000 » et plus largement, la prise en compte de l'environnement dans notre quotidien. Par ailleurs, l'avenir incertain des contrats de projets Etat-régions, dans lesquels les parcs sont inscrits, peut aussi remettre en question leurs capacités financières.

Les parcs ont des propositions

« La mise en place de la réforme territoriale et l'évolution des parcs dont les territoires sont devenus très attractifs, m'a conduit voilà quelques mois à engager la réflexion » sur le repositionnement des Parcs naturels régionaux, explique Jean-Louis Joseph. De janvier à mars 2010, tout le réseau des Parcs s'est mobilisé. La mission Avenir des Parcs est créée en septembre 2010. Elle est composée de six présidents, six directeurs, deux représentants du CORP (Conseil d'orientation, recherche et prospective) et présidée par Eliane Giraud, vice-présidente de la Fédération des Parcs. Membres du réseau, présidents et directeurs des 46 Parcs y engagent une concertation notamment dans les domaines de la biodiversité, du paysage et du Plan Climat en y associant le CORP, les Régions et l'Etat. Les premiers résultats ont été présentés cet été à Lurs. « A la suite du séminaire de Forcalquier-Lurs des 7 et 8 juillet dernier, le congrès qui s'ouvre, sera une nouvelle étape dans l'élaboration du texte d'orientation politique que nous préparons pour mars 2012 car nous avons l'intention de nous inviter dans le débat électoral qui s'annonce pour la présidentielle et les législatives. Nous avons des propositions pour le futur gouvernement et le futur parlement », poursuit le président.

En attendant, le réseau se porte bien : 46 parcs, 15% du territoire, plus de 4 000 communes rurales, plus de 3 millions d'habitants et quinze projets en cours confèrent « une vraie responsabilité » au niveau national. « Nous sommes un réseau fort, mais nous devons plus nous exprimer au plan national dans les débats de société, nous devons faire savoir, faire connaître les actions que nous menons », concluait Jean-Louis Joseph, président du Parc naturel régional du Luberon à Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence) au mois de juillet dernier.

Des débats dans tous les parcs, des ateliers participatifs régionaux et des rencontres avec les réseaux des partenaires dans le développement territorial auront lieu dans les mois qui viennent pour que les parcs restent « des territoires d'innovation et d'expérimentation au service d'un développement respectueux. »



Créé en 1977, le parc naturel régional du Luberon s'étend sur une partie des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse. Son territoire actuel compte 77 communes adhérentes (185 000 hectares, 170 000 habitants). photo dr

LA GAUCHE PROGRESSE ET L'UMP S'ÉCROULE

29-03-2011

Dernière mise à jour : (30-03-2011)

Vaucluse. Le Front national, arrivé premier parti sur le département, au premier tour des cantonales, a confirmé dimanche son ancrage local. Avant même l'entrée de Patrick Bassot conseiller général frontiste du canton Carpentras nord, Jacques Bompard (Ligue du Sud) maire d'Orange et conseiller général d'Orange Ouest adopte la politique de la main tendue vers un membre de son ancien parti.

Le paysage politique a changé à treize mois de l'élection présidentielle. Le Front national, arrivé premier parti sur le Vaucluse au premier tour des cantonales, a confirmé dimanche son ancrage local, sans réussir totalement à transformer l'essai avec le gain d'un seul siège seulement à Carpentras. Sur les six duels qui opposaient les candidats frontistes à des adversaires socialistes.

La gauche, en ordre dispersé au 1er tour, a réussi à conserver ses sièges grâce à un léger sursaut de participation dû au front républicain et un bon report de voix, par exemple sur les cantons de Bonnieux et de l'Isle sur la Sorgue. L'UMP sort affaiblie sur le département avec seulement 10,65% des suffrages exprimés. Les différentes composantes de la majorité départementale enregistrent respectivement 33,10% pour le PS, 6,91% pour le PCF, 5,98% pour les divers gauche et 1,27% pour Europe écologie-les Verts soit au total 47,26% des voix.

Le sénateur UMP Alain Dufaut relativise les chiffres

Des résultats que relativisent les parlementaires UMP. Dont le sénateur et conseiller général du canton Avignon Ouest qui estime hier, dans un communiqué, « la gauche et le FN se sont efforcés de

nationaliser l'élection et ils y sont parvenus. » L'élu avignonnais trouve cela « dommage pour le Vaucluse, pour lequel une alternance de gouvernance aurait été nécessaire. » Le bilan de la majorité sortante, qui a favorisé les projets de proximité et réduit l'endettement, a privé la droite de quelques arguments de campagne.

Hier, Alain Dufaut a une nouvelle fois fait ses comptes. « Le grand perdant de ce scrutin vauclusien est l'exécutif PS-PCF, qui, sur ses 9 sièges de sortants, n'en retrouve que 7. » Sur Bonnieux, Olivier Florens (Europe écologie-les Verts) succède à Roger Fenelon (PS) qui ne se représentait pas. Et sur Carpentras nord, le sortant socialiste Michel Bayet s'est incliné devant Patrick Bassot (FN). La majorité départementale de gauche (PS, PCF, divers gauche et EE-LV) dispose cependant de 13 conseillers généraux, contre 8 élus pour l'UMP, deux pour la Ligue du Sud et un FN. « Le fait que l'UMP n'ait pas donné de consigne de vote, du Centre à la Gauche, on s'en souviendra », expliquait dimanche soir, le président du conseil général Claude Haut (PS) à propos de Carpentras nord et du canton Orange Est. « Malgré l'abstention de certains électeurs de droite beaucoup de voix de l'UMP sont allées conforter la Ligue du Sud », déplore le président.

Au jeu des comptes favorables, la majorité actuelle aurait pu prétendre à un total de 15 sièges dès le 27 mars. En cas de maintien du sortant Michel Bayet (PS) sur Carpentras nord et de victoire de la socialiste Marlène Thibaud sur Orange Est.

« Satisfaction en demi-teinte », pour Fabienne Haloui (PCF) puisque le Vaucluse a le triste privilège, avec l'élection d'un conseiller général FN, de voir siéger à l'assemblée départementale trois élus d'extrême droite. « La gauche se doit de mener durablement le débat, au-delà du sursaut ; toutes les forces de gauche et écologistes sont interpellées, saurons-nous dans notre département ouvrir ce débat ? Le PCF, avec le Front de gauche, souhaite relever ce défi », proclame hier la responsable de la fédération vauclusienne du Parti communiste français.

MATHIEU GENTILE



Dans les huit cantons (sur onze encore en jeu dimanche) où elle était présente, l'extrême droite a recueilli 38,97% des suffrages, dont 32,88% pour le FN. La Ligue du Sud présidée par Jacques Bompard, plafonne à 5,99%. (Photo archives C.C)

ECLAIRAGE

En 2010, le maire d'Orange Jacques Bompard (ex-FN et ancien du MPF) constitue la liste de la Ligue du Sud en Provence Alpes Côte d'Azur aux élections régionales de 2010 et obtient 2,69% des voix.

Lors du scrutin des cantonales, le parti d'extrême droite conserve un siège dans le canton Orange Est, dans la ville centre est un fief familiale. Les 9 autres candidats sont éliminés sans difficulté au premier tour. En Vaucluse, le 20 mars, 4 candidats Ligue du Sud avaient un lien direct avec la mairie de Bollène, explique le Front de gauche local: Marie Claude Bompard, André-Yves Beck, Xavier Fruleux et Jean Vallier.

Malgré sa réélection, la conseillère générale sortante est « en grande perte de vitesse ». Marie Claude Bompard fait « 25,8% des voix au premier tour alors qu'elle en avait fait 39,5 % en 2004. » Tous les autres candidats Ligue du Sud font moins de 5 % des voix. Le directeur à la communication de la ville de Bollène, « Jean Vallier, fait 4,4 % dans le canton de Malaucène avec près de 20 % des voix dans la commune du Barroux » où se trouve « un grand monastère d'obédience catholique intégriste. » Le directeur de cabinet de Marie Claude Bompard, Xavier Fruleux, fait à Avignon-Est, « un score ridicule », avec 3,3 % des voix. Le bon dernier est André-Yves Beck. L'adjoint de Mme Bompard, « idéologue de la Ligue du Sud », fait moins de 3 % des voix dans le canton de Beaumes de Venise où il était candidat pour la 3eme fois. « Il avait fait 11% en 2004 » selon les représentants du Front de gauche. Il y avait d'autres candidats de la Ligue du Sud en Vaucluse, par exemple Guillaume Bompard à Avignon-Sud. Le fils Bompard fait 2,4 % à Avignon-Sud, après avoir fait 1,88 % aux dernières régionales, dans le département des Hautes Alpes. Des résultats électoraux « très médiocres » en dehors du bastion orangeois.

23-03-2011

Dernière mise à jour : (23-03-2011)

VAUCLUSE: Entretien avec Michel Bayet (PS), conseiller général sortant et candidat de la majorité départementale de gauche au conseil général .

Elu depuis 1998, Michel Bayet (PS) brigue un troisième mandat sur le canton Carpentras nord. Neuf candidats était opposés au conseiller général sortant, dimanche dernier. En ballottage défavorable avec 23% des suffrages exprimés, le maire de Sarrians affrontera le 27 mars Patrick Bassot (FN), placé en tête au premier tour avec 33,62% des voix.

Les résultats du 1er tour ont montré sur votre canton, un fort taux d'abstention qui se situe à 55,89 %. En avez-vous une explication?

Le phénomène de l'abstention dans le canton de Carpentras Nord est similaire à celui constaté dans l'ensemble de la France particulièrement dans les villes. Les causes sont multiples: manque d'intérêt des électeurs pour ce scrutin cantonal, absence de communication et de couverture médiatique, méconnaissance des compétences du Conseil général. Sans oublier que, contrairement à 2004 et 2008, ces élections cantonales ne sont couplées à aucun autre scrutin. Il n'est donc pas étonnant que les électeurs se soient assez peu déplacés...

Concernant le score du FN, qui réalise 33,62 % des suffrages exprimés, quels enseignements en tirez-vous? Et quelles leçons retenez-vous de la position de l'UMP?

Dans un contexte où le FN réalise de bons scores partout en France, Carpentras présente comme d'autres villes du Vaucluse, cette triste spécificité d'un vote important pour l'extrême-droite. Néanmoins, au premier tour, le FN et la Ligue du Sud représentent plus de 40% à Carpentras. Là encore, les causes sont multiples.

Mais je ne peux m'empêcher de penser que tout concourt aujourd'hui à l'essor des thèses de l'extrême-droite. Nos concitoyens sont inquiets : pour leur emploi, pour leur sécurité, pour leur avenir... Et la droite, au gouvernement depuis 10 ans, plutôt que de les rassurer en apportant des réponses concrètes à leurs préoccupations quotidiennes, fragilise chaque jour ce qui constitue le ciment de notre République, l'égalité et la solidarité, en tentant d'opposer les Français les uns aux autres.

Selon les propres mots de Claude Haut, Président du Conseil général, la gauche est partie divisée au 1er tour. Qu'en est-il du rassemblement du Front de Gauche, d'Europe Ecologie, et plus largement du front républicain, autour de votre candidature?

Les résultats de l'extrême droite ont aidé à la constitution spontanée de fronts républicains pour faire barrage au FN au second tour! La Gauche se présente unie, des accords se sont conclus rapidement.

Dans le canton de Carpentras Nord l'ensemble des forces de Gauche se sont ralliées à moi.

J'en appelle à la responsabilité des représentants des autres partis démocratiques, de leurs électrices et de leurs électeurs pour qu'ils rejoignent le front républicain.

Président de la Commission Environnement, vous avez fait de l'Agenda 21 départemental une de vos priorités. Que peut-il apporter sur Carpentras Nord?

L'Agenda 21 est en effet un des dossiers cruciaux pour le Département: c'est un plan d'actions transversales, qui interrogent toutes les compétences du Conseil général pour un développement durable et équitable du Vaucluse. Dans le canton de Carpentras Nord, l'Agenda 21 permettra d'apporter une réponse en matière environnementale, comme à Caromb avec l'Espace naturel du lac du Pâti.

L'emploi, et plus largement l'économie, a une importance cruciale sur le canton. Quelles réponses sont-elles possibles, même si ce domaine n'est pas du ressort du Conseil général?

L'emploi est en effet un axe important des politiques du Conseil général dans le canton. Et c'est une priorité du programme de la Majorité départementale de Gauche à laquelle j'appartiens. Pour assumer de façon volontariste cette politique qui ne relève pas de ses compétences obligatoires, le Département soutient les acteurs de l'économie vauclusienne : cela va de la politique d'investissement au soutien aux entreprises, de l'accompagnement des porteurs de projets à l'aide aux développement des zones d'activité, à Carpentras et à Aubignan par exemple.

Toute dernière question, la politique sociale. Pouvez-vous garantir que le Département sera le garant de la solidarité malgré les contraintes qui pèsent sur la collectivité?

La politique sociale est la première des compétences du Département, qui y consacre plus de la moitié de son budget annuel. Et pour y faire face, le Département dispose normalement de dotations et de compensations de la part de l'Etat. Malheureusement, ces compensations ne sont pas toujours à la hauteur des dépenses consacrées chaque année à ces politiques publiques, et la différence reste à la charge du Conseil général. Pour l'année 2010, c'est ainsi 18 millions qu'il manquait au Conseil général de Vaucluse pour l'APA, la PCH et le RSA... Comme il est exclu pour le Département de ne pas assumer pleinement ces actions de solidarité.

PROPOS RECCUEILLIS PAR MATHIEU GENTILE



« J'en appelle à la responsabilité (...) des autres partis démocratiques, de leurs électrices et de leurs électeurs pour qu'ils rejoignent le front républicain » (Photo D.R)

VAUCLUSE : Le FN déboulonne les candidats du parti présidentiel, dans sept cantons sur douze, pour affronter les candidats de la majorité départementale. La gauche appelle à faire barrage

En Vaucluse, un peu plus d'un électeur sur deux n'a pas voté dimanche. Les conseillers généraux sortants sont en très grande partie en ballottage favorable. Le Front National déboulonne les candidats UMP, dans sept cantons sur douze renouvelables, pour affronter les candidats de la majorité départementale de gauche. Cas particulier Orange Est : Marlène Thibaud (PS) fait quasiment jeu égal avec Marie-Claude Bompard (Ligue du Sud).

Le 27 mars, les électeurs devront départager le maire UMP de Sorgues et le candidat frontiste sur le canton de Bédarrides. Deux duels « classiques » opposeront les conseillers généraux sortants aux candidats de droite sur Cadenet et Malaucène. Enfin, le canton de Bonnieux verra le seul duel de prétendants entre Olivier Florens (Europe écologie-les Verts), et Jérôme Casalis (UMP). Dès dimanche, les partis de gauche ont appelé à « faire barrage » à l'extrême droite. Du côté de l'UMP, Alain Dufaut sénateur et conseiller général du canton Avignon Ouest (non renouvelable) ne demandait pas à ses électeurs de faire le même choix. Sur douze cantons renouvelables, deux sont détenus par des membres du parti présidentiel : Christian Gonnet est réélu à Beaumes de Venise dès le premier tour. Thierry Lagneau à Sorgues, atteint 35,53% des exprimés face à Alain Poulailier (FN) qui réalise 32,96%. La priorité durant cette pour semaine, pour l' élu avignonnais, est « de convaincre les vauclusiens de ces cantons [Malaucène, Cadenet et Bonnieux, ndlr] que seule la victoire de nos trois candidats peut assurer en Vaucluse l'alternance à un exécutif socialo-communiste à bout de souffle. »

La droite pense à l'alternance

Pour éviter les triangulaires, le gouvernement avait remonté de 10% à 12,5% des suffrages des électeurs inscrits le seuil pour se qualifier au second tour. Cela n'a pas suffi à dissimuler la forte poussée du FN au premier tour des cantonales. « Un violent séisme secoue la Démocratie, évitons qu'il soit suivi par un tsunami politique qui mettrait en place, dans nos cantons, un pouvoir d'extrême droite dont nous n'avons rien à faire ni à espérer, et contraire à toutes nos valeurs » défend Génération écologie et son président Vauclusien Mouloud Rezouali, qui a soutenu les candidats de la majorité départementale de gauche dès le premier tour. Il appelle lundi à « la constitution d'un front républicain afin de faire barrage au Front National. »

Dès hier soir, l'ancien conseiller régional communiste Frédéric Meyer affirmait que « l'enjeu majeur est d'empêcher l'entrée du Front national dans l'assemblée départementale. » Même tonalité pour les représentants des partis politiques de gauche et chez les ténors de la majorité départementale. Claude Haut président socialiste du Conseil général ne se fait guère d'illusion. « L'UMP a donné aucun consigne et laissé ses électeurs libres de voter ce qu'ils souhaitent. »

Dans un communiqué diffusé hier, Alain Dufaut (UMP) préférerait miser sur un groupe d'opposition « plus nombreux à l'issue du second tour du 27 mars, en fonction de ce qui peut se passer dans le canton de Malaucène, Cadenet et Bonnieux où les ballottages nous sont plutôt favorables avec les excellents candidats que sont Dominique Bodon, Sébastien Vincenti et Jérôme Casalis. »

M.G.



A Lorient du Comtat, avec Francis Adolphe (Maire de Carpentras), Michel Bayet (conseiller général et candidat sur le canton de Carpentras Nord), Annie Derive (sa suppléante) et Claude Haut (Président du Conseil général) (Photo D.R.)

ECLAIRAGE

PS contre extrême droite à Orange Est et Carpentras Nord

Pas de vague Marine à Orange Est, mais bien un effet extrême droite: l'épouse du maire Jacques Bompard (ex-FN) arrive en tête sous la bannière Ligue du Sud avec seulement dix voix devant Marlène Thibaud (PS). La sortante Marie-Claude Bompard se place en première position dans sa ville sauf dans un bureau où elle est devancée par sa rivale socialiste. Le maire de Camaret-sur-Aigues arrive elle en première position dans les autres communes du canton. Comme en 2004, la droite a perdu son pari cette fois dès le premier tour, malgré le candidat unique Louis Biscarrat. Le maire de Jonquières réalise cependant un meilleur score (20% des exprimés) que celui comptabilisé voilà 7 ans au premier tour. Le candidat divers droite s'était effondré au second tour des cantonales de mars 2004, avec 0,15% des voix.

Le canton Orange Est pâtit d'une abstention record (55,87% en 2011, contre 33,26% en 2004). Depuis dimanche, Marlène Thibaud a annoncé qu'elle serait cette semaine « sur le terrain » pour convaincre « les électeurs de ce que je propose. » Comme en 2004, l'UMP devra assumer un éventuel mauvais report de voix au second tour de scrutin, dimanche prochain.

Mobiliser les abstentionnistes

Sur le canton Carpentras nord, Michel Bayet (PS) qui brigue un troisième mandat, est en difficulté. En ballottage défavorable, le maire de Sarrians affrontera Patrick Bassot (FN), le 27 mars. Le président de la commission environnement du Conseil général devra à la fois, aller chercher les abstentionnistes 55,89% des inscrits ne sont pas déplacés dimanche. Et dans le même temps, effectuer un rassemblement des électeurs du Front de gauche et d'Europe-écologie-Les Verts sur sa candidature. « La gauche est partie divisée au premier tour, elle va se rassembler au second » a prévenu, dimanche soir, Claude Haut.

MATHIEU GENTILE

IL MANQUE 18 MILLIONS D'EUROS DANS LES CAISSES

03-03-2011

Dernière mise à jour : (03-03-2011)

Vaucluse. Avec 88% de ses recettes qui dépendront de l'Etat, le Conseil général aura une autonomie financière et fiscale, très réduite. L'explosion des dépenses sociales va peser davantage sur les finances du Département.

Lors du débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu en février, Claude Haut, président socialiste du conseil général a réexpliqué l'asphyxie financière à laquelle est confrontée le Département. Privé de capacité fiscale avec la réforme de la taxe professionnelle, mais également celle de la taxe d'habitation, le Vaucluse doit également subir l'explosion des dépenses sociales insuffisamment compensées et le gel sur trois ans des dotations de l'Etat. Seule planche de salut en 2011, une reprise mesurée des droits de mutation sur les transactions immobilières. Alors que depuis deux ans, « d'une année sur l'autre, c'est 20 millions d'euros en moins » pour les finances du Département.

Avec la suppression de la taxe professionnelle, une des recettes emblématiques, « de fait, nous n'avons que très peu de marge de manoeuvre. Alors que l'Etat aurait du nous donner un minimum de moyens, il ne nous laisse plus que la taxe sur le foncier bâti comme recette propre, soit à peine 12% », confie le sénateur du Haut Vaucluse. « Et en plus on va nous dire quoi en faire, comme cela risque d'être le cas avec les dotations d'Etat, au vu de ce que prévoit la réforme des collectivités territoriales. Nous nous retrouvons de fait dépendants de l'Etat. C'est d'une certaine manière une attaque contre la décentralisation qui dit que les collectivités doivent s'administrer librement. C'est une façon de procéder anticonstitutionnelle. »

« On nous dit maintenant que les clauses de compétences seront rediscutées en 2015. Mais on ne va déjà peut être plus pouvoir financer le sport, le tourisme et la culture. C'est grave, et concernant les politiques d'insertion, nous ne pourrons pas assumer seul, le financement », s'inquiète Claude Haut. Car les transferts de charges sont importants : « Dans le Vaucluse, le paiement des allocations de solidarité (RSA, APA, PCH) représente en 2010, 18 millions d'euros de différence entre ce que nous payons et ce que nous recevons de l'Etat. »

Cet étranglement des collectivités, Michel Fuillet, président de la commission développement économique, emploi, tourisme et coopération décentralisée, l'illustre par les dotations de l'Etat pour les transferts de charge. « Il était question de compensations financières à l'euro près, quand le département a pris en charge les agents dans les collèges par exemple. Mais on ne tient pas compte du fait que depuis chaque année, il y a une augmentation mécanique de la masse salariale, de 10 % en trois ans. Nous avons eu les salariés mais pas de cadres, il fallait faire quelque chose. »

En 2010, 18.000 bénéficiaires du RSA

Pour le RSA « Nous sommes aujourd'hui à 18 000 bénéficiaires dans le Vaucluse. Cela montre à quel point le département va mal, que le problème est aigu. Quant à la compensation par l'Etat, elle ne prend en compte que les données valables à l'époque du transfert de charges, à savoir 14000 bénéficiaires du RMI », explique le conseiller général socialiste sortant du canton de l'Isle-sur-la-Sorgue. Il s'insurge par ailleurs contre une situation de dépendance financière vis à vis de l'Etat. « Nous assistons à une véritable recentralisation déguisée. Côté gestion, nous avons baissé l'endettement, on a été au top en terme de rigueur budgétaire. Avec des moyens en baisse, le Vaucluse est un des départements les plus performants. » Le conseil général se trouve pour l'élu « au coeur du débat politique. » Le RSA, l'insertion, le handicap, la dépendance, « relèvent de politiques nationales. Et quand j'entends dire qu'on pratique l'assistanat en aidant nos concitoyens, je réponds qu'on leur permet de maintenir un peu de dignité ! »

Avec le dispositif mis en place pour remplacer la taxe professionnelle, « il n'y aura pas beaucoup d'inquiétudes pour le budget 2011 », soutenait en séance le mois dernier Alain Dufaut (UMP). Défenseur des réformes, le sénateur et conseiller général du canton Avignon Ouest estime au contraire que l'autonomie fiscale existe toujours. Il faudrait, selon lui, une politique adaptée et surtout « maîtriser les dépenses » en particulier de personnel. Le Département a engagé déjà des économies, si l'on en croit Pierre Boyer (PS). Au-delà de la maîtrise des dépenses, le rapporteur aux finances devait assurer, dans l'hémicycle le mois dernier, que le Vaucluse va « vers une stabilité » des investissements et continuera à « faire face à ses engagements. »

Quid du financement de la dépendance

S'il ne conteste pas le poids du social sur les finances du Département, Alain Dufaut indiquait, voilà quelques jours, qu'il fallait « trouver de nouvelles ressources pour l'APA et la dépendance. » Pour l'élu, la solution vient du Sénat qui a assoupli la réforme et donné des possibilités nouvelles. « Je crois qu'on a les moyens d'une vraie solidarité entre les générations, en faisant payer les départements riches pour les pauvres. » A l'horizon 2050, 15 % des habitants du Vaucluse auront plus de 75 ans. Quant au besoin pour financer la dépendance: « Pourquoi pas les assurances privées pour ceux qui peuvent », évoque le conseiller général avignonnais UMP.

Christophe Coffinier et Mathieu Gentile



Dans l'hémicycle vauclusien, l'autonomie fiscale du département tourne à la bataille de sénateurs, entre Alain Dufaut (UMP) et Claude Haut (PS) président du conseil général (Photo archives M.G)

16-02-2011

Dernière mise à jour : (16-02-2011)

Dépendance. Selon l'étude réalisée par l'Insee et le Conseil général du Vaucluse, le nombre de personnes âgées dépendantes va progresser de 18% en dix ans.

En passant de 140 000 personnes âgées de 60 ans ou plus en 2010 à 166 000 en 2020, le Vaucluse fera sa révolution « grise » : le nombre de personnes âgées dépassera dans dix ans, celui des jeunes de moins de vingt ans.

Dans le même temps, la dépendance toucherait un nombre croissant de personnes. Actuellement, environ 9300 personnes âgées dépendantes vivent dans le département. Parmi elles, 40 % sont très fortement dépendantes. « D'ici 2020, elles pourraient être 11 000 » indique Isabelle Delaunay pour le Conseil général. Cette augmentation serait très largement concentrée sur le quatrième âge, les personnes de 90 ans ou plus.

L'étude révèle que sept fois sur dix, les personnes âgées dépendantes ne vivent pas en institution. Elles entrent en effet tardivement en établissement. Inversement, seule la moitié des personnes en institution sont dépendantes. Quoiqu'il en soit, les populations dépendantes à domicile comme en établissement afficheraient une progression très forte entre 2010 et 2020 : à domicile, les 70-74 ans augmenteraient de 37%, et les 90 ans et plus de 74%. En établissement, les 70-74 ans augmenteraient de 32% et les 90 ans et plus de 43%. Mais d'ici 2020, sur les 1700 personnes âgées supplémentaires dépendantes, 88% vivraient chez elle.

L'accompagnement de leur vieillissement à domicile constituera un enjeu fort pour le Conseil général. D'autant que plus d'une personne âgée sur dix est touchée par la pauvreté. L'étude indique une forte concentration des ménages âgés de plus de 70 ans autour du premier plafond de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), soit 670 euros mensuel. La faiblesse des ressources de ces ménages réduit leur faculté à prendre en charge les dépenses liées à leur dépendance.

M.G.



Virginie Meyer et Renan Duthion directeur régional de l'INSEE aux côtés de Claude Haut, hier lors de la présentation de l'étude (Photo M.G)

ECLAIRAGE

« Cela doit contribuer au débat national sur la dépendance »

Avec le vieillissement avéré de la population, le problème de la dépendance va statistiquement progresser. Cela va entraîner des coûts financiers importants pour la collectivité. « D'où le débat lancé par le président de la République » signale Claude Haut. « Cette étude ne nous donne pas les éléments financiers, mais elle montre des données prospectives pour les dix années à venir » commente le président socialiste du Conseil général.

Hier, lors de la présentation de l'étude, Claude Haut reconnaissait que ce travail est d'une « importance capitale en terme de prévision au regard de la responsabilité du département. » Ce rapport qui alimentera le schéma régional, ne restera pas au fond d'un tiroir puisqu'il va permettre d'élaborer le schéma départemental d'organisation sociale et médicosociale qui sera publié en 2011.

Des dispositions limitées à attendre de l'État

Si la difficulté que va rencontrer le Vaucluse n'est pas très différente des autres départements, Claude Haut note que la prise en charge de la dépendance sera « plus lourde et demande des réponses collectives. » Cette étude donne des pistes de réflexion qui vont être disséquées, pour mesurer les conséquences budgétaires. « Cela doit contribuer au débat national sur la dépendance. Tous les départements ne sont pas logés à la même enseigne » signale le sénateur. « Les résultats devront prendre en compte les disparités et les critères spécifiques dans les départements les plus concernés » souligne-t-il en précisant que « la pauvreté qui s'aggrave, va avoir une incidence sur le rôle du département qui devra prendre le relais de la solidarité. » Face aux déséquilibres du financement, le président du Conseil général s'attend à « des dispositions limitées en 2011 » de la part de l'État.

La création de places supplémentaires en établissement signifie des moyens. Refusant d'entrer dans le détail des pistes de solutions avancées par le gouvernement, le sénateur affirme néanmoins que « le financement de la dépendance n'est pas adapté : il faudra y remédier pour pouvoir faire face à la montée en puissance. » Actuellement sur un budget de 450 millions d'euros, 90 millions d'euros sont consacrés aux personnes âgées pour atteindre 140 millions d'euros avec les prestations consacrées aux handicaps.

MATHIEU GENTILE

SANS MOYENS FINANCIERS ADAPTÉS, C'EST UNE MORT LENTE POUR LES DÉPARTEMENTS

20-10-2010

Dernière mise à jour : (06-12-2010)

Avignon. Alors que le congrès de l'association des départements de France a lieu au palais des papes les 20 et 21 octobre, entretien avec le sénateur et président PS du Conseil général de Vaucluse.

La réforme des collectivités territoriales, qui sera examiner en commission paritaire en novembre, impliquent l'élection en 2014 de conseillers territoriaux qui vont siéger au Conseil général et à la Région. Est-ce la fin des départements comme collectivité de proximité ?

Au total, 3439 conseillers territoriaux remplaceront les 6000 conseillers généraux et régionaux actuels.

Le Conseil Régional PACA compte aujourd'hui 123 élus dont 14 Conseillers régionaux vauclusiens. Après la réforme, il y aura 226 Conseillers territoriaux en PACA, dont 27 en Vaucluse. Les 24 Conseillers généraux actuels seront remplacés par 27 nouveaux élus dans le cadre d'un découpage électoral qui n'est pas connu aujourd'hui. On peut se demander où sont les économies...

Le Conseiller général est l'interlocuteur de proximité au quotidien, il connaît parfaitement son canton et ses communes. Supprimer le Conseiller général pour le remplacer par un Conseiller territorial, qui siégera à la fois à la Région et au Département, c'est condamner à terme l'une de ces deux institutions alors que leurs finalités respectives sont différentes. Cela éloignera également le citoyen du nouveau centre de décision qui sera déplacé à Marseille.

Le Conseiller territorial, c'est la fin d'une écoute et d'une disponibilité au plus près des besoins de chaque Vauclusien. A terme, la disparition des Départements pourrait venir aussi de leur étranglement financier.

Avec l'abandon de la clause de compétence générale, que restera-t-il des politiques conduites localement en particulier dans les domaines du sport, de la culture et du tourisme ? Des secteurs importants pour les Vauclusiens

Nous investissons en effet de manière facultative et volontariste, 9 millions d'euros dans la culture et 4 millions dans le sport, afin de fédérer tous les acteurs concernés par ces secteurs.

Avec la réforme, notre aide dans ces deux domaines sera limitée, mais surtout à partir du 1er janvier 2012, aucun projet ne pourra bénéficier d'un cumul de subvention du Département et de la Région; l'interdiction des financements croisés ne nous permettra plus, par exemple, de réaliser une maison des sports (avec l'aide de la Région), projet structurant pour le monde sportif vauclusien, ou de financer de nombreux festivals culturels. Qui prendra le relais ? Avec quels moyens ? La fin de la clause générale de compétence pour les Départements et les Régions, c'est la fin d'une politique de développement et d'aménagement de notre territoire, de notre tissu social, de tout ce qui fait la vie quotidienne des Vauclusiens.

Quant au tourisme, ce sont près de 2 millions par an que nous investissons, via Vaucluse Tourisme (ex CDT) chargé de mettre en œuvre notre politique départementale, sur un territoire qui accueille chaque année 4 millions de touristes et génère 7500 emplois salariés directs. Si nous ne pouvons plus intervenir, c'est tout un pan de notre économie qui sera touché, avec des répercussions sur l'emploi, la qualité de l'accueil, la protection et la mise en valeur de nos sites naturels (Luberon, Ventoux, Ocre de Roussillon...).

Mais j'ajouterai que la suppression de la clause générale de compétence et du cumul des subventions, va également remettre en cause notre soutien aux associations vauclusiennes, à l'environnement et à l'économie locale (dans laquelle nous injectons 138 millions d'euros), qui ne sont pas des missions obligatoires, mais un choix de la majorité départementale d'intervenir dans ces domaines.

Après la suppression de la taxe professionnelle, l'année 2011 va-t-elle sonner le glas de l'autonomie financière des départements, comme vous ne cessez de le répéter depuis plusieurs mois.

50% de nos ressources fiscales proviennent de la TP ! En 2010, nous percevons 6 millions d'euros de recettes en moins avec l'application du ticket modérateur. Ils seront en effet compensés. Pour 2011, il est encore difficile d'évaluer quel sera le manque à gagner. Mais avec des droits de mutation en baisse, le gel des dotations de l'Etat et l'explosion des dépenses sociales obligatoires, l'effet de ciseau est redoutable et nous allons vers les pires difficultés.

Après la suppression de la TP et la réforme de la fiscalité locale, nous allons perdre près de 70% des recettes de notre fiscalité directe actuelle. Notre pouvoir de taux s'appliquera sur 12% de nos recettes contre 35% aujourd'hui. 88% de nos recettes dépendront de l'État. Ne plus fixer les taux, ne plus lever l'impôt, c'est la fin de notre autonomie politique, fiscale et financière, la fin de notre possibilité à agir dans les domaines que nous jugeons juste et bénéfiques pour les Vauclusiens.

Soixante départements (58 à gauche et à 2 droite), ont décidé de saisir le Conseil constitutionnel. Quel est la nature du recours qui serait intenté ?

Nous avons, en fait dans un premier temps, écrit au premier Ministre pour réclamer la compensation intégrale par l'Etat des sommes que nous avons engagées au titre des trois allocations de solidarité: APA (Allocation perte d'autonomie), PCH (Prestation de compensation du handicap), RSA (Revenu de solidarité active).

En cas d'échec de ce recours gracieux, nous saisirons le Conseil constitutionnel. La non couverture par l'Etat des dépenses liées à ces trois prestations (17,3 millions d'euros pour le Vaucluse) est en effet, d'un point de vue constitutionnel, une atteinte à l'autonomie financière et à la libre administration des collectivités territoriales.

Parallèlement à cette démarche, l'ADF prépare une proposition de loi qu'elle présentera aux groupes parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat, toujours dans le même esprit, pour que l'Etat assure intégralement le financement de ces trois allocations.

Face à ce que vous avez appelé une « recentralisation », quel pourrait être le visage du département dans les prochaines années ?

Si 88 % de nos recettes dépendent à l'avenir de dotations de l'Etat, qui a d'ailleurs annoncé le gel de ses dotations aux collectivités pour les trois prochaines années, quelle sera notre marche de manoeuvre et de décision? Quasi nulle, les Départements deviendront une sous administration de l'Etat.

Repliés sur nos compétences propres transférées par l'Etat au fil des vagues de décentralisation, action sociale, routes, collèges, sans moyens financiers adaptés pour les assumer correctement, c'est une mort lente qui se profile. Il n'y aura pas besoin de les supprimer, ils disparaîtront d'eux-mêmes.

Le 80ème congrès de l'ADF à Avignon, dans un contexte très difficile, sera-t-il très combatif ?

Oui, je le souhaite, nous devons faire entendre notre voix et notre inquiétude au Gouvernement, à l'Etat pour qu'ils prennent en considération notre demande de compensation des trois allocations (PCH, RSA, APA), aux parlementaires auprès desquels nous allons agir, aux Français, qui voteront dans quelques mois – peut-être pour la dernière fois – pour élire leurs conseillers généraux.



Réforme territoriale, réforme fiscale, Claude Haut promet un congrès très combatif (Photo D.R)

PROPOS RECCUEILLIS PAR MATHIEU GENTILE